

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale
du Comité des Fêtes de Barzan
du 05 janvier 2023**

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Barzan s'est réunie le 05 janvier 2023 en salle polyvalente de Barzan à 18 heures.

Etaient présents : les adhérents
Les nouveaux membres adhérents
Le Président et la Secrétaire

Rapport du Trésorier lu par le Président :

du 01/01/2022 au 31/12/2022

Total des charges : 15013€

Total des produits : 14523€

Perte : 489€

Investissements : 1559€

Subvention reçue en 2023 pour 2022 : 300€

Déficit final : 189€

Solde en compte : 12655€

Le quitus a été donné au Président après un vote à mains levées à l'unanimité.

Bilan des activités 2022 :

Dans son ensemble le bilan 2022 est satisfaisant avec un résultat équilibré.

Les activités ont été variées avec une augmentation de la fréquentation.

Toutefois on déplore la démission du Vice-Président et de la Trésorière.

Pour 2023, en pièce jointe, la liste des activités programmées.

Renouvellement du Bureau

Président : Jacques Baudhuin élu à l'unanimité

Vice-Président : Pierre Multier élu à l'unanimité

Secrétaire : Monique Baudhuin élue à l'unanimité

Trésorier : Patrick Mars élu à l'unanimité

le Bureau est ainsi composé pour 2ans.

Modification du siège social

Il a été décidé une modification du siège social de l'Association, à savoir :

le siège social se situe désormais : 4 rue de la Côte d'Ivoire 17120 Barzan

Les nouveaux statuts joints en annexe

La séance est levée à 19h30

Le Président

Le Vice-Président

Le Trésorier

La Secrétaire

